

# Nos morts

Autor(en): **T.M.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **81 (1930)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la partie verte des cimes est de 7 m. Hêtres, chênes et épicéas croissant en mélange jouent le rôle d'un sous-bois fort utile.

Examinons maintenant la marche de l'accroissement du volume total.

Et, d'abord, l'*accroissement moyen*. Sachant que le peuplement est âgé de 36 ans, il est facile de calculer son accroissement moyen. Ce dernier est égal à :  $363 + 60 + 37 + 94 \text{ m}^3 = 554 \text{ m}^3 : 36 = 15,40 \text{ m}^3$  par ha et par an.

Mais ce qui est plus intéressant, c'est de savoir quel a été l'*accroissement courant* pendant les dernières années, soit depuis la première éclaircie. Le dernier inventaire, combiné avec l'éclaircie de 1929, a permis de le déterminer exactement. Il s'est élevé, pendant cette période de 3 ans, à  $102,3 \text{ m}^3$ , soit par ha et par an :

pour le bois fort . . . . . à  $33,57 \text{ m}^3$   
et au total . . . . . à  $34,10 \text{ m}^3$

Pendant les 3 dernières années, *notre peuplement a eu un accroissement de  $34 \text{ m}^3$  par ha et par an.*

Il sera intéressant de suivre la marche de cet accroissement les années prochaines. Pour l'instant, les résultats sont d'autant plus suggestifs qu'il s'agit d'un sol forestier nullement à compter parmi les meilleurs. Si, au lieu de porter du weymouth, il hébergeait de l'épicéa ou du pin sylvestre, il serait à inscrire vraisemblablement dans la 3<sup>e</sup> classe de fertilité.

C'est une preuve nouvelle de ce dont est capable le pin américain dans les sols qui lui conviennent et quand il est soumis à un traitement judicieux.

Il sera permis d'ajouter à ce sujet que, vu l'accroissement extraordinairement rapide de cette essence pendant sa jeunesse, l'éclaircie doit être forte et revenir à de fréquents intervalles, tous les deux à trois ans. C'est peut-être pour avoir méconnu trop souvent cette simple règle que tant de bouquets du pin Weymouth, ayant montré à l'origine un accroissement rapide, ont périclité ensuite et sont devenus si facilement la proie de la rouille vésiculeuse. Toutes opérations culturales doivent être ajustées au tempérament des essences auxquelles elles s'appliquent.

H. Badoux.

---

## NOS MORTS.

---

### † Anton Peterelli, inspecteur forestier.

Le 27 septembre dernier est décédé, à Alvaschein (Grisons), âgé de 52 ans, M. *Anton Peterelli*, inspecteur forestier d'arrondissement.

Originaire de Savognin, né à Alvaschein, où il fait ses classes, M. Peterelli étudie ensuite à l'école du monastère de Disentis, puis aux gymnases de Coire et de Lucerne. Fils de forestier, il choisit la vocation sylvicole et entre, en automne 1899, dans la division forestière de l'École polytechnique fédérale. Après un stage à Aarau et Coire, il rentre dans sa commune et peut ainsi aider à son père, inspecteur forestier du grand arrondissement grison de Tiefenkastel. Peu

après, soit le 1<sup>er</sup> juillet 1905, son père ayant démissionné, il reprend de ses mains la direction du dit arrondissement. Il conservera ce poste jusqu'à sa mort survenue, hélas, trop tôt.

Homme à l'esprit cultivé, de sens pratique, M. Peterelli sut rapidement s'initier aux travaux qui l'attendaient et reconnaître la voie à suivre pour arriver le mieux au but. Les circonstances dans lesquelles il déploya son activité n'étaient pas faciles; cependant, il sut toujours trouver la solution la plus favorable au développement de la forêt, tout en tenant un compte équitable des vœux des propriétaires.

Suivant l'exemple paternel, c'est dans le domaine du traitement des bois qu'il se fit remarquer surtout, puis en poussant à la construction de chemins forestiers. Celle-ci avait reçu, en 1902—1905, une impulsion vigoureuse, grâce à la décision de la Confédération et du canton des Grisons d'y participer par une subvention. Nombre de projets préparés par le défunt ont néanmoins dû rester inexécutés, faute des moyens financiers nécessaires. Aussi avait-il été fort réjoui par l'augmentation de la subvention fédérale que les Chambres ont votée l'année dernière.



Parmi les œuvres auxquelles il a pris une part spéciale, il faut citer les vastes boisements nouveaux exécutés dans la région supérieure de l'Oberhalbstein.

M. Peterelli a su prendre une part active à l'étude de diverses questions forestières d'ordre général; il a fait partie, durant plusieurs années, du comité de la Société forestière grisonne. Au sein de la *Selva*, l'association des producteurs du bois de ce canton, il a représenté les intérêts de son arrondissement; il avait été appelé, il y a peu de temps, à faire partie de son comité directeur.

Chasseur convaincu, il montra toujours un vif intérêt pour la question de la conservation du gibier.

Anton Peterelli, homme au caractère droit et souverainement bienveillant, était hautement estimé de ceux qui le connaissaient. Aussi fut-il appelé par la confiance des habitants de sa vallée à revêtir de

nombreux postes. Il présida longtemps la commission scolaire d'Alvaschein; cette dernière commune lui décerna la bourgeoisie d'honneur. Pendant plusieurs années, il fit partie du tribunal de district et, dès 1918 jusqu'à sa mort, du tribunal d'arrondissement de l'Albula.

De son mariage, en 1908, avec Mlle. Alma Albricci, de Poschiavo, sont nées trois filles.

C'est, il y a quelques années déjà, qu'avait fait son apparition la maladie qui devait terrasser cet homme à la stature de géant. Ni les soins empressés de sa dévouée épouse ainsi que de ses aimables filles, ni l'art de médecins renommés n'ont pu retarder le moment du rappel. Et c'est alors qu'il était encore en pleine force qu'il fut ravi à sa famille et qu'il a quitté pour toujours ses nombreux amis, hélas, trop tôt pour son pays.

Au bord de sa tombe, M. le conseiller d'Etat *Huonder* a apporté au cher défunt le dernier salut de ses supérieurs et de ses collègues, le conseiller national Dr *J. Bossi* celui des anciens camarades d'étude. Et très grand fut le nombre de ceux, de près et de loin, qui avaient tenu de rendre les derniers devoirs à cet homme auquel une bonté exquise donnait un charme spécial.

(D'après un article T. M. paru dans la « Zeitschrift für Forstwesen », n° 12, 1929.)

---

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

---

### **Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 5 novembre 1929, à Zurich.**

Sont présents : tous les membres, ainsi que MM. *Pometta* et *Ammon*, démissionnaires. Dans le courant de l'après-midi, M. *Knüsel*, inspecteur forestier cantonal, à Lucerne, représentant du comité local nommé pour la réunion de 1930, assiste à la séance.

1° Le comité se constitue comme suit :

Président : M. *Graf*, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall (nommé par l'assemblée générale de Liestal).

Vice-président : M. *Darbella*, inspecteur forestier, à Fribourg.

Caissier : M. *Furrer*, inspecteur forestier cantonal, à Soleure.

Secrétaire : M. *Knobel*, inspecteur forestier cantonal, à Schwyz.

Adjoint : M. *Conrad*, administrateur forestier communal, à Berthoud.

2° Sont admis comme nouveaux sociétaires :

MM. *Schwyn*, à Sirnach;

*Iseli*, administrateur des biens bourgeoisiaux, à Thoune;

*Schild*, industriel, à Granges (Soleure).

3° Sont décédés, depuis la dernière séance du comité, les sociétaires suivants :